

Actualités consommation



Boom des ventes en ligne

Les Français n'ont jamais autant acheté de produits sur Internet et la tendance pourrait s'enraciner. En 2020, le e-commerce représentait 13,4% du total du commerce de détail (contre 9,8 % en 2019), selon le [bilan annuel](#) de la *Fédération de l'e-commerce (Fevad)*. Alors que la *Banque de France* annonçait une baisse de 4 % des ventes de détail, tous circuits confondus, la vente en ligne des produits, de son côté, a bondi de plus de 30 %. « *La crise a fait gagner quatre ans au développement de l'e-commerce* », affirme Marc Lolivier, le délégué général de la *Fevad*.

La crise sanitaire et les confinements ont dynamisé les ventes de biens matériels (alimentation, mobilier...), tandis que les services accusent une baisse de 10 %, notamment à cause des restrictions de circulation qui ont impacté le segment des voyages. D'après la *Fevad*, ce sont les sites marchands des enseignes traditionnelles qui sortent vainqueurs de cette crise, dont le chiffre d'affaires a gagné 53 % sur l'année. Les livraisons d'alimentation à domicile et le drive ont également été massivement utilisés.

La fermeture des commerces dits « non essentiels » a poussé de nombreuses petites entreprises à se digitaliser pour poursuivre leurs ventes. Beaucoup ont fait le choix de la « place de marché » sur les sites de géants comme *Amazon* ou *Cdiscount* par exemple, espaces permettant de vendre les produits par l'intermédiaire de ces sites et de bénéficier de leurs notoriété et trafic. Les experts de la *Fevad* indiquent qu'en moyenne, « *sur l'année 2020, les places de marché ont progressé de + 27 % soit deux fois vite qu'en 2019* ».

Au total, 1,5 million de Français se sont convertis aux cyberachats, selon les estimations de Jamila Yahia-Messaoud, experte chez *Médiamétrie*. Ils ont également diversifié leurs achats. La vente d'occasion en ligne s'est accrue en 2020. Le site *Vinted* pointe à la quatrième place des sites les plus consultés, derrière *Amazon*, *Cdiscount* et la *FNAC*, les trois enseignes habituellement en tête.

A retenir :

- En 2020, le e-commerce a représenté 13,4 % du total du commerce de détail
- Les ventes en ligne de produits ont bondi de 30 % tandis que les ventes de détail ont baissé de 4 % partout ailleurs
- Les ventes de services ont chuté de 10 %, principalement en raison de la restriction des déplacements, impactant le segment des voyages
- De nombreuses TPE/PME ont digitalisé leur activité en créant des places de marché chez les géants du secteur
- 1,5 million de Français se sont convertis aux cyberachats et ont diversifié les types d'achat

Impact de la Covid-19 sur les déplacements des européens

Dans le cadre de l'*Observatoire Européen de la Mobilité*, l'*Automobile Club Association (ACA)* et 7 autres Automobile Clubs affiliés à la *Fédération Internationale de l'Automobile (FIA)* ont mené un sondage pour connaître l'impact de la COVID-19 sur les déplacements des européens en 2020. Il en ressort que la voiture particulière reste majoritairement utilisée par les européens, que ce soit pour les trajets quotidiens comme pour les départs en vacances, ou pour de courtes ou de longues distances.

En 2020, la part des moyens personnels de mobilité a augmenté. Les personnes interrogées ont déclaré à 74 % utiliser une voiture comme moyen de transport au quotidien, contre 69 % en 2019. En revanche, les citoyens européens sont moins partis en vacances : 40 % sont restés chez eux, contre 20 % l'année précédente. Et parmi ceux qui ont voyagé, 84 % ont pris la voiture alors qu'ils n'étaient que 66 % en 2019. Enfin, les voyageurs sont majoritairement partis dans un pays voisin du leur. Seuls 2 % se sont aventurés plus loin ou sur un autre continent, contre 18 % en 2019.

En conclusion de ce sondage, les différentes associations impliquées indiquent que pour développer une mobilité à moindre coût de carbone, il leur faut fournir des informations de qualité permettant aux usagers de combiner les différents modes de transport, aider les consommateurs à choisir la voiture qui correspond le mieux à leurs besoins et continuer de promouvoir des énergies plus « propres ».

Baisse du surendettement des ménages en 2020

D'après les chiffres publiés par la *Banque de France* le 4 février dernier, le nombre de dossiers de surendettement déposés en 2020 est en baisse de 24 % par rapport à 2019. C'est même la première fois que les chiffres sont aussi bas depuis 1990, année où la procédure de surendettement a été mise en place, grâce à la loi Neiertz. Une baisse similaire a été enregistrée concernant le nombre de ménages ayant déposé un dossier pour la première fois pour obtenir le report, le rééchelonnement ou l'effacement de leurs dettes. D'une manière générale, le surendettement des ménages est en repli depuis cinq ans grâce aux mesures prises par les autorités ces dernières années.

Cette baisse importante, malgré la crise qui a entraîné une précarisation de certains ménages, s'explique notamment par les deux confinements. La *Banque de France* a constaté un « creux de dépôt de dossiers » au moment du premier confinement. Un constat partagé par l'association de lutte contre le surendettement *Crésus* dont le nombre de visites dans ses différents locaux a également diminué. « *Paradoxalement, les mesures étatiques qui ont pesé sur le confinement ont permis aux ménages d'épargner un peu plus, ce qui a amélioré leur capacité de remboursement* », confie un banquier au journal *Les Echos*. Les Français ont eu très peu recours aux crédits à la consommation durant l'année. L'*Association française des sociétés financières (ASF)* annonce ainsi une diminution de 8,5 % de la production de crédits à la consommation.

Toutefois, la *Banque de France* assure rester « *extrêmement mobilisée* » et « *extrêmement attentive* ». La fin des aides aux entreprises et la hausse du chômage pourraient « *faire dérapier* » la situation en 2021.

Plus de gestes barrières... moins d'automédication

C'est l'une des conséquences des mesures prises pour lutter contre la propagation de la Covid-19 : toutes les maladies hivernales sont en baisse. Rhumes, gastro, grippe et autres troubles digestifs ne passent pas la barrière des masques et de la distanciation sociale. Résultats, les ventes de médicaments sans ordonnance ont baissé de 9,4 % en 2020 selon le baromètre annuel de l'*Association française de l'industrie pharmaceutique pour une automédication responsable (Afipa)*. En revanche, de nombreux dispositifs médicaux ont été davantage demandés, notamment les thermomètres sans contact (+ 86 %). Il en est de même pour les compléments alimentaires censés « booster » le système immunitaire, favoriser le sommeil ou réduire le stress.

Les liens entre les pharmaciens et leurs clients sont par ailleurs renforcés durant la crise, en particulier pendant les confinements. « Les pharmacies ont été l'un des rares établissements à pouvoir rester ouverts pendant le confinement, et grâce au maillage des officines en France, il y en avait forcément une à moins d'un kilomètre », indique Christophe de la Fouchardière, le président de l'*Afipa*.

Enfin, la production de médicaments sans ordonnance n'a pas souffert de la hausse de la demande observée avant le premier confinement. Plus de 55 % d'entre eux sont produits en France, les laboratoires ont donc pu rapidement réagir. Aujourd'hui, l'association de fabricants appelle les pouvoirs publics à « préserver et soutenir la production de médicaments sans ordonnance » en France. « Nous avons besoin pour cela d'une vision à long terme des pouvoirs publics, notamment sur le listage des traitements nécessitant une visite chez le médecin ».

Déstockage solidaire des grossistes en boissons en Alsace

En raison de la fermeture des bars, restaurants et hôtels, les distributeurs et grossistes en boissons alsaciens disposent de stocks périssables importants à DDM (date de durabilité minimale) courte de plusieurs types de boissons : softs, bières, jus de fruits et eaux minérales. Pour ne pas avoir à détruire leurs stocks, ils organisent une grande vente de ces boissons à prix bradés, directement depuis leurs entrepôts, les 12 et 13 février, vente destinée aux particuliers.

Cette opération permettra d'éviter le gaspillage, de soutenir des entreprises locales et de réaliser une action solidaire, puisque les grossistes indiquent dans leur communiqué qu'une partie des ventes sera reversée à des associations qui viennent en aide aux personnes dans le besoin. A ce jour, elles n'ont pas encore été choisies. « L'opération s'est montée très vite, on n'a pas encore eu le temps de tout finaliser », avoue au journal *20 Minutes* Olivier Fleurette, dirigeant de la société *Abedis*, à Volgelsheim (Haut-Rhin).

Les ventes auront lieu dans le respect des règles sanitaires dans plusieurs villes en Alsace. Toutes les informations sur les lieux et horaires de vente sont disponibles sur la page Facebook [Boissonssolidaires-alsace](#).

À voir à la télévision et sur Internet

Vox pop - L'État peut-il obliger ses citoyens à se faire vacciner ?

Magazine – **Dimanche 14 février 2020 à 20h10 sur Arte**

Les restos routiers sont toujours sympas

Documentaire – **Dimanche 14 février 2020 à 20h50 sur France 5**

Au bord des routes nationales, signalés par le célèbre écusson bleu blanc rouge, les relais routiers sont un refuge pour les camionneurs et les voyageurs avisés.

Capital - Acheter et vendre d'occasion, une vraie chance pour notre porte-monnaie et pour la planète ?

Magazine – **Dimanche 14 février 2020 à 21h05 sur M6**

« Hypers et supermarchés : l'occasion, leurs nouveaux produits d'appel ? » - « Voitures d'occasion : les nouvelles solutions pour éviter les pièges ? » - « Téléphone : peut-on se fier aux reconditionnés ? ».

Fromages de montagne, au sommet du goût ?

Documentaire – **Dimanche 14 février 2020 à 21h45 sur France 5**

À la montagne, plus que partout ailleurs, le fromage est une religion. Beaufort, reblochon, raclette ou tomme de brebis : depuis des siècles, les paysans fabriquent ces trésors de notre patrimoine.

Xenius - Énergie éolienne, la controverse

Magazine – **Mardi 16 février 2020 à 17h10 sur Arte**

Xenius - Le sel, indispensable matière première

Magazine – **Mercredi 17 février 2020 à 17h10 sur Arte**

Xenius - Particules fines et ultrafines sévissent

Magazine – **Vendredi 19 février 2020 à 17h10 sur Arte**

